STAGE OPÉRATEUR - STG1

Formation : Etudiant
Type de module : Tronc commun
Unité d'enseignement : Stages - 1

Semestre S5 **Durée :** demi-journées **Crédits de l'UE :** 4 ECTS **Crédits du module :** 4 ECTS

Responsable : Direction des relations industrielles
Intervenants du module : Alfred ROSALES
Modules Supméca prérequis recommandés :
Autres pré requis :

Objectif du module :
Etre capable en milieu professionnel d'occuper un poste comme opérateur. Le secteur sera de préférence identifié par un code NAF commençant par 2 ou 3, exemple : 3030Z : constructeur aéronautique, L'entreprise sera d'une taille suffisamment importante pour disposer d'un organigramme, d'une gestion de production, d'une organisation qualité... Les cas spécifiques (en réponse aux besoins de l'étudiant en phase avec son projet professionnel), permettront de déroger à ces critères.

Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :

Cours : 140 h

Evaluation terminale : 100 % **Examens oraux :** 50 % **Examens écrits :** 50 %

Commentaire sur l'organisation pédagogique :
Préparation préalable en groupe (objectifs/méthodes de recherche/historiques)

Références bibliographiques :

Dernière mise à jour : 25/03/2018

Acquis de la formation visés par le module	**Niveau d'acquisitions** (1,2,3 ou 4)
Acquis 1 : Connaissance du mode de fonctionnement d'une entreprise	**2 :** *l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes*
Acquis 2 : Connaissance de soi (projet professionnel)	**1 :** *l'élève-ingénieur a des connaissances de base et est capable de les restituer ou d'en parler*
Acquis 3 : -	-
Acquis 4 : -	-

Tableau connaissances / acquis*	**Acquis 1**	**Acquis 2**	**Acquis 3**	**Acquis 4**
Connaissance de l'organisation d'une entreprise	+			
Connaissance de soi (projet professionnel)	aucun	+		
Préparation à la recherche de stage (CV, LM, projet professionnel,...)	+	+		

**Niveau de maitrise de la connaissance pour atteindre les objectifs de l'acquis : +++(total), ++(fort), + (partiel).*

Acquis visés par le module STG1
au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maitrise de leur mise en oeuvre	**Acquis 1**	**Acquis 2**	**Acquis 3**	**Acquis 4**
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.				
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.				
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.	X	X		
L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	**Acquis 1**	**Acquis 2**	**Acquis 3**	**Acquis 4**
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.	X	X		
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.	X	X		
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.	X			
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.	X			
La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle	**Acquis 1**	**Acquis 2**	**Acquis 3**	**Acquis 4**
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.	X	X		
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.		X		
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.				
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.		X		